



Cercle Nautique Martinais

B.P. 10042

17410 Saint-Martin-de-Ré

06 50 94 97 15

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 6 MARS 2019

L'Assemblée Générale s'est tenue le 6/03/2019 à 18 H, salle Vauban à Saint Martin de Ré.

Etaient présents ou représentés 84 membres (50 personnes présentes et 34 pouvoirs) soit 70% des membres du CNM.

Guy MALLET, Président ouvre la séance et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

Approbation du compte-rendu de l'AG.O du 2 mars 2018

Le Président demande à l'Assemblée de se prononcer sur le compte-rendu, consultable sur le site internet du CNM, de l'Assemblée Générale du 2 mars 2018.

Mis aux voix : ce compte rendu est adopté à l'unanimité.

Rapport moral et rapport d'activité

Le titre de « VISIONNER L'AVENIR » pour 2018 a été très complet.

Guy MALLET notre Président depuis 10 ans, baisse les voiles et laisse sa place à un nouveau Président et à une nouvelle équipe.

Son discours est comme lui-même, plein d'humour, plein d'amour, plein de remerciements pour tous. Guy va naviguer sur d'autres flots et profiter de la vie avec son épouse, que l'on peut aussi remercier pour toutes ses qualités et sa patience.

Guy continue son discours, et oui!! il est encore Président jusqu'à la nouvelle élection. Il donne quelques avis sur la nouvelle équipe qui se formera. Celle-ci gardera ses membres actifs et de nouveaux membres viendront l'étoffer pour plus d'activités.

*** Présentation des divers associations**

* Notre collaboration avec ces diverses associations se révèlent être des actions indispensables pour la vie du CNM. Les rencontres et les participations sont toujours chaleureuses

l'URCAN, (son Président M. BAUDONNIERE est excusé de son absence à l'AG), membre de la FNPA (Fédération Nationale des Associations des plaisanciers de l'Atlantique s'élargie vers la Méditerranée), l'UNAN CM, l'YCSM, Un bateau pour Ré, Cible voile, l'APPO (Association des Plaisanciers de Port-Olonna).

*** Activité Pêche**

Philippe Caruel fait un résumé de la pêche 2018. Les huitres à Chauveau, la pêche aux lançons, la pêche aux étrilles et crevettes et les sorties en bateau. Toujours un moment de convivialité.

Pour 2019 : ces sorties sont ouvertes aux familles et amis.

- **Pêche** : En avril la sortie pêche à pied, le 2 juin la coupe Charlotte, le 18 juillet pêche en mer (libre), le 16 août pêche aux lançons (à pieds), le 16 septembre pêche à pied.

- **D'autres activités nouvelles** :

. les 22 au 24 mai croisière à Oléron, le 13 juin randonnée vélos, bateaux, trottinettes, voitures et déjeuner au Port du Plomb, le 7 juillet pique-nique aux Bernaches, le 19 juillet l'île d'Aix, le 23 juillet pique-nique à l'ancre, le 18 août pique-nique au Banc du Bucheron,

Le 3 septembre la Pointe d'Arcay.

Le 15 août la fête de la mer, de l'aide est demandée pour le stand des huîtres et organisation.

Le 28 septembre la Fête du Coquillage.

Sans oublier les soirées dîner CNM, beaujolais, Sagittaire.

*** Rapport financier**

Chantal Morice-Nué, trésorière remercie tous les membres du CNM qui ont payé la cotisation 2019 avant l'AG, ce qui permet des comptes plus justes pour le budget à venir et un gain de temps lors de la signature des présences. Le questionnaire de cotisation à remplir et à renvoyer permet de rectifier les changements d'adresse, de téléphone de courriels, de nombres de cotisants (2 (40€)) par couple, (1 (30€)) pour un membre.

Pour vous adresser les courriers, le courriel est plus rapide, merci d'avance.

- Les Comptes

- La présentation des comptes de 2018 est reprise dans le document joint.

Vôtes : Le budget 2018 réalisé est approuvé à l'unanimité et le quitus est donné à la Trésorière.

- Le budget prévisionnel 2019 est repris dans le document joint.

Vôtes : Le budget prévisionnel 2019 est approuvé à l'unanimité.

- La subvention de la mairie

Le CNM remercie Monsieur le Maire de la participation de la mairie.

*** Renouvellement du Conseil d'Administration**

- Guy MALLET ne se représente pas.

- Se présentent : et ont été élus à l'unanimité :

- Philippe CARUEL élu à l'unanimité

- Jacques LEMOINE élu à l'unanimité

- Catherine METAIS élue à l'unanimité

- Jean THYLLI élu à l'unanimité.

Prochaine réunion du C.A. le vendredi 8 mars 2019.

*** Intervention de M.le Maire**

Monsieur DECHELETTE, Maire de St Martin de Ré a encore espoir devant la situation engendrée par la Loi Notre et l'attitude de certains élus du département.

*** Notre site**

Maurice Raison, réactualise tous les jours notre site qui est très visité. Vous pouvez le contacter en cas de besoin.

Guy MALLET termine cette AG en invitant toutes les personnes présentes à partager « le verre de l'amitié ».

Bonne lecture .

Chantal Morice-Nué, trésorière et secrétaire .

06 73 09 27 15 - chantal.nue17@orange.fr

Courriel : philippe.caruel@gmail.com - Site : www.cnm17.fr

« Cercle Nautique Martinais » Association loi 1901 n°W173000372

- CIC 00020226301